

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 6 mai 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 6 mai 2019, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt, Claude Laroche, Vital Carrier et Hugh Fortier
M^{mes} les conseillères Diana Bruneau et Priscillia Lefebvre

M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2019-05-64 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Présentation du nouveau taux pour le mandat de gestion, de supervision et d'exécution des travaux forestiers pour les lots intramunicipaux pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2021 par M. Sylvain Thibodeau du Groupement Forestier Coopératif Abitibi. De plus, M^{me} Karine Boulianne a présenté les travaux sylvicoles 2019-2020.

2019-05-65 Adoption du procès-verbal du 1^{er} avril 2019

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2019 soit adopté tel que rédigé.

2019-05-66 Approbation des comptes

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 179 220.53 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2019-05-67 Octroi du contrat pour l'entretien ménager

Suite à une demande de soumission pour l'entretien ménager des édifices municipaux, trois soumissions ont été reçues.

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat d'entretien ménager à M^{me} Myriam Mercury au montant de 21 600 \$ incluant les produits ménagers. Ce contrat est valide du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020.

Il est également proposé et résolu que M^{me} Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale soit autorisée à signer tous les documents nécessaires relatifs à ce contrat pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2019-05-68 Révision budgétaire 2019 de l'Office municipal d'habitation de Poularies

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la révision budgétaire 2019 de l'Office municipal d'habitation. Cette révision mentionne une augmentation de 3 849 \$ de la contribution de la municipalité de Poularies.

2019-05-69 Dérogation mineure

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite à l'avis public affiché le 17 avril 2019 pour une demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 688, avenue Baril Ouest à Poularies, lot 5 049 240.

La demande présentée a pour but d'accepter dans son état et situation actuels la résidence principale et le garage et ce, même si leurs marges de recul arrière sont inférieures à deux (2) mètres, tel qu'exigé au règlement actuel de zonage.

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande.

En conséquence, il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 688, avenue Baril Ouest à Poularies, lot 5 049 240, soit acceptée.

2019-05-70 Comité Consultatif d'Urbanisme

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M^{me} Priscillia Lefebvre remplacera M. Vital Carrier au sein du Comité Consultatif d'Urbanisme.

2019-05-71 Balayage des rues

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'utiliser les services de M. Tony Bouchard pour effectuer le balayage de l'ensemble des rues et des accotements du village. Le coût pour effectuer ces travaux est 2 350\$ avant taxes.

2019-05-72 Formation Urgence-Québec

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale, M^{me} Katy Rivard et la secrétaire-trésorière adjointe, M^{me} Kate Morin, soient autorisées à participer à la formation Urgence Québec. Cette formation a lieu à Rouyn-Noranda, le 5 juin 2019. Cette séance est gratuite.

Il est également proposé et résolu que les frais de repas et de déplacements soient payés par la municipalité de Poularies.

2019-05-73 Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue

Le 24 mai 2019 de 9 h à 18 h aura lieu la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue à Rouyn-Noranda, le coût d'inscription est de 50 \$, il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer les frais d'inscription des élus intéressés à y participer.

2019-05-74 Demande d'offre de services pour le mandat de gestion, de supervision et d'exécution des travaux forestiers

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des offres de service pour le mandat de gestion, de supervision et d'exécution des travaux forestiers pour les lots intramunicipaux pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mars 2021. La municipalité de Poularies désire obtenir une offre fixe pour les redevances versées lors de la récolte de bois, ce qui assure un revenu sans aucune surprise, aucune facture ne sera assumée par la municipalité. Les opérations de récolte ainsi que les travaux nécessaires seront entièrement assumés par l'entrepreneur.

Les offres de service portant la mention « Mandat de gestion, de supervision et d'exécution des travaux forestiers » devront être reçues au plus tard à 15 h, mardi le 21 mai 2019.

Les offres seront ouvertes publiquement dans les minutes qui suivront. Le nom des soumissionnaires ainsi que leur prix seront divulgués.

Le nom du soumissionnaire doit apparaître sur l'enveloppe. Toute offre transmise par télécopieur, par courriel ou par tout autre moyen de télécommunication sera automatiquement rejetée.

Un soumissionnaire ne peut transmettre plus d'une offre, s'il transmet plus d'une offre, elles seront toutes rejetées.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni l'offre la plus basse, ni aucune des offres reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les offres. Le mandat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Séance de travail

Il est convenu qu'une séance de travail ait le 21 avril 2019 à 19 h.

2019-05-75 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.